

**MAIRIE
QUINCAMPOIX**

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE -
CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A
PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Dossier déposé incomplet le 19 Mai 2026
Avis de dépôt affiché en Mairie le 19 Mai 2026

Par : Pascal BOCQUET

Demeurant à : 2 Rue du Bois du Cailly
76230 QUINCAMPOIX

Pour : Construction d'une piscine

Sur un terrain sis à : 2 Rue du Bois du Cailly
Cadastré : AR43

référence dossier

N° DP 076 517 26 00026

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 19/05/2026 à la mairie de QUINCAMPOIX une demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire.

Par courrier en date du 12/06/2026 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- CERFA. Déclaration Préalable Construction : Le cerfa dûment complété.
- DPC2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]. À fourner : Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]
- DPC3. Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme : Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été déposé sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) en date du **13/09/2026**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'un **classement sans suite**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à QUINCAMPOIX, le 21/09/2026
Le Maire, Eric HERBET

